

## Actualités

Post#233; par:

Publiée le : 05/03/2010 15:40:00

**Dix ans après sa création à Lyon par Nicolas Daumont, l'activité de courtage en travaux est désormais structurée. Avec 140 courtiers en France (dont 85 agences) et des premières implantations à l'international, le réseau de franchise "Illico Travaux" est en plein développement et fait déjà travailler 7.500 entreprises du bâtiment.**

Avec Illico Travaux, le client bénéficie d'un courtier qui assure la sélection des entreprises et assiste le client de la prise en compte de ses besoins, à l'établissement d'un cahier des charges sommaire, jusqu'au devis. Il sélectionne les entreprises selon des critères rigoureux (immatriculation, assurances en règle, solvabilité, savoir-faire...), les contacte et les présente au client. Il effectue ensuite les demandes de devis et les vérifie avant de les communiquer au client qui peut ensuite comparer les offres et effectuer sereinement son choix final. De plus, sa prestation de courtier est entièrement supportée par l'entreprise de travaux et le coût n'est pas répercuté sur le devis du client (le pourcentage est de l'ordre de 7 à 15% du montant des travaux).

Le courtier informe le client sur tous les crédits d'impôt possibles, les exonérations, les subventions liées aux énergies renouvelables... Il va même jusqu'à proposer des financements et des assurances via des banques partenaires. Pour préserver ses clients et les mettre à l'abri des litiges, Illico Travaux souscrit pour chaque entreprise une assurance « protection juridique ». Une protection financière est également proposée, en cas de défaillance de l'entreprise.

Entre 2001 et 2009, l'enseigne est passée de 4 à près de 140 implantations et se développe à un rythme régulier. Depuis 2005, le chiffre d'affaires travaux du réseau connaît une très forte progression passant de 13 millions d'euros en 2005, à 30 millions en 2006, 56 millions en 2007 et 72 millions en 2008. En 2009, malgré une conjoncture difficile le réseau a réalisé 69 millions d'euros de travaux.

En France, plus de 70.000 personnes ont déjà fait appel à un courtier du réseau "Illico Travaux". En 2009, la société réalise un chiffre d'affaires de 11,5 millions d'euros en progression de 4,6% par rapport à 2008. Le panier moyen des travaux réalisés se situe à 15.300 EUR/HT.

L'objectif du réseau est d'accroître de 20% le nombre des franchises et d'atteindre d'ici 5 ans les 350 franchisés avec un montant de 75 millions de travaux commandés.

Illico Travaux fait partie du Groupe Archipelle, présidé par Nicolas Daumont. Celui-ci est également président et cofondateur de la FFCT (Fédération Française du Courtage en Travaux), interface entre les professionnels du courtage en travaux et les pouvoirs publics). En avril 2009, Archipelle rachète Camif Habitat, leader dans le domaine de la rénovation de l'habitat clés en main. A elles deux, ces entreprises forment désormais le premier Groupe français de travaux d'amélioration, d'aménagement et de rénovation de l'habitat pour les particuliers, représentant aujourd'hui un chiffre d'affaires de 145 millions d'euros HT de travaux en France.

Source :

<http://www.illico-travaux.com/liens-partenaires.html>

Conférence de presse du 18 février 2010